

Le Bureau de l'AFPAC accueille ses nouveaux secrétaire et secrétaire-adjoint

Le Conseil d'Administration de l'AFPAC réuni le mardi 14 septembre 2021 a acté du départ de son secrétaire Gérard CHARNEY que l'AFPAC remercie plus que chaleureusement.

Les Administrateurs ont accueilli Arnaud KAUTZMANN, nouveau représentant d'EDF à l'AFPAC et l'ont aussitôt élu au poste de Secrétaire de l'association Française pour les Pompes à Chaleur. Pour l'accompagner dans le challenge de la succession de Gérard CHARNEY, Brice KOSINSKI, représentant d'ARISTON THERMO FRANCE, a été élu au poste de secrétaire-adjoint.

Arnaud KAUTZMANN a intégré le Groupe EDF en août 2000. Son parcours l'a amené à prendre en charge des responsabilités opérationnelles de développement commercial sur le marché BtoB et d'optimisation du portefeuille clients. A partir de 2016, il intègre le comité de direction Nord-Ouest en tant que Directeur des Opérations, Finances et Gestion puis rejoint, en janvier 2019, la filiale EDF Brésil dans le cadre du développement des activités de services énergétiques du Groupe EDF.



« Je suis ravi d'intégrer l'association AFPAC pour aider au développement de l'ensemble des solutions PAC et ainsi répondre à l'ambition de neutralité carbone dans le secteur du bâtiment à horizon 2050.

« Interagir ma contribution aux travaux de réflexion et aux relations institutionnelles qui permettront de poursuivre la déjà très belle dynamique de la Pompe à chaleur au service de la filière. Les enjeux ne manquent pas : développement de la PAC dans les logements collectifs, répondre aux besoins de formation de la filière, relance de la géothermie à travers la valorisation du géocooling pour les bâtiments RE2020, définir les actions préventives à mettre en œuvre en matière d'acoustique, réglementation sur les fluides frigorigènes ... »

Arnaud KAUTZMANN sera secondé par Brice KOSINSKI qui prend la fonction de secrétaire-adjoint de l'AFPAC

Brice KOSINSKI a rejoint Ariston Thermo Groupe en 2017 après 10 années d'expériences dans le conseil sur des sujets réglementaires et environnementaux. D'abord en charge des démarches environnementales au sein d'Ariston Thermo, il a ensuite évolué en 2019 vers le poste de Responsable Réglementation pour le marché Français. Il pilote le groupe de travail Économie Circulaire au sein l'AFPAC.

« Je remercie tous les administrateurs pour leur confiance et je suis ravi de rejoindre le bureau de l'AFPAC pour m'impliquer davantage dans le développement de la Pompe en Chaleur en France ».



L'AFPAC, un organe fédérateur pour l'ensemble de la filière

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) regroupe un panel représentatif de membres de l'ensemble de la filière : industriels, bureau d'études, énergéticiens, distributeurs, laboratoires d'essai et centres techniques, syndicats professionnels, services institutionnels, organismes de certification et de contrôle.

Elle réalise aussi des actions de communication auprès des pouvoirs publics français et européens afin de les sensibiliser à l'intérêt énergétique et environnemental de ces systèmes de chauffage. Elle répond enfin aux nouvelles attentes des consommateurs de plus en plus demandeurs d'informations.

Dans un marché français et européen en développement, elle coordonne et renforce les efforts déjà engagés par les membres de la filière et fédère les intervenants autour d'objectifs qualitatifs communs.

L'AFPAC est régie par un Conseil d'Administration composé de 18 membres. Le Conseil d'administration est chargé d'appliquer les orientations approuvées par l'Assemblée des membres et de veiller au bon fonctionnement de l'association.